

Règlement intérieur

ARTICLE 1

Vide grenier organisé par l'Association Pirouette Cacahuète, le Dimanche 27 Septembre 2026, aux 4 chemins de SAINT AULAIRE, de 7h à 17h.

ARTICLE 2

L'exposant doit respecter la place de déballage qui a lui été attribuée.
Les tables et portants ne sont pas fournis par les organisateurs.
À la fin de la manifestation, l'emplacement devra être propre.
Les objets non vendus et les emballages ne pourront pas être laissés sur place.

ARTICLE 3

L'Association organisatrice reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d'intempéries. Elle pourra décider librement du report de la manifestation. En cas de report ou de désistement il n'y aura pas de remboursement d'effectué et en cas d'annulation l'association sera seule décisionnaire du remboursement ou pas.

ARTICLE 4

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, ou détérioration des objets exposés.

ARTICLE 5

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel avant, pendant et après la manifestation.

ARTICLE 6

Les organisateurs ont toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, sans avoir à exposer le motif et sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité ou de remboursement d'aucune sorte.

ARTICLE 7 : TRÈS IMPORTANT

Pour les exposants qui pensent quitter leur stand avant la fin de la manifestation, merci de nous en avertir en amont afin de trouver un emplacement pratique pour ne pas gêner les autres exposants.

Je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur de ce vide grenier.

Nom

Prénom

Signature avec la mention «lu et approuvé»



Imprimé par nos soins – SVP, ne pas jeter sur la voie publique

Je soussigné(e),

NOM :

Prénom :

Né(e) le : À :

Département :

Adresse :

.....

CP : VILLE :

Tél :

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par :

Déclare sur l'honneur : (cocher les cases correspondantes)

- ☐ - de ne pas être commerçant(e)
☐ - de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)
- de ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du Code pénal)

Tarif des mètres linéaires : 3 € le mètre linéaire.

Nombre de mètres linéaires souhaités :

Ci-joint le règlement de€

Fait à Le



Signature :

Afin de pouvoir valider votre inscription, vous devez :

- **renseigner toutes les informations sur cette attestation-inscription**
- signer le **règlement intérieur** (en page 4)
- joindre une **photocopie d'une pièce d'identité** (recto, verso)
- joindre le **paiement en espèce ou en chèque libellé à l'ordre de Association Pirouette Cacahuète**

Le tout à nous retourner à l'adresse :

Association Pirouette Cacahuète (MAM)

104 avenue Robert GOLFIER

19130 SAINT-AULAIRE

Renseignements & réservation :

Contact : 07.75.25.25.89

Email : pirouettecacahuete.19130@yahoo.fr

L'installation des stands pour les exposants se fera à partir de 6h jusqu'à 17h.

Ouverture au public : de 7h à 17h.

Petite restauration sur place

